



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2024

Référence
17_2024

Objet de la délibération
Rapport du SEPA

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Date de la convocation
21/03/2024

Date d'affichage

Vote
MAJORITE
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 04/04/2024

Et

Publication ou notification du :
04/04/2024

L'an 2024 et le 3 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : MM : ANTOINE Jérôme à Mme DONGE Christine, GAVAZZI Romain à M. LEHEUTRE Bruno, SONZOGNI Jean-Luc à M. VANZELLA Yoann

Absents séance:

Absent(s) : MM : CANARD Stéphane, LEBLANC Éric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Rapport du SEPA**

Monsieur le Maire présente le rapport de l'eau du SEPA de 2022 (document transmis avant séance).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/04/2024
Le Maire
François DENEUX